

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 12

Artikel: Un Prix Nobel de la paix dans le collimateur
Autor: Heinzmann, Hildebert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Prix Nobel de la paix dans le collimateur

par le lieutenant-colonel Hildebert Heinzmann

Lauréate du Prix Nobel de la paix 1985, l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW) a vu le jour à la fin des années septante. Se prétendant politiquement neutre, elle compte aujourd'hui, selon ses dires, quelque 145 000 adhérents regroupés dans une quarantaine de sections nationales connues sous le nom anglais de «Physicians for Social Responsibility» (PSR). La section suisse, présidée par le pharmacologue lausannois Jacques Diezi, comprend 680 membres.

L'annonce de l'attribution du Prix Nobel de la paix, le 11 octobre 1985, a généralement suscité de la sympathie dans l'opinion publique. Et pour cause: qui donc pourrait raisonnablement contester la légitimité d'une démarche internationale visant à éviter la guerre nucléaire à un moment où différents reportages et films documentaires venaient de nous rappeler les terribles ravages causés par les explosions atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki et surtout les dangers que comportent les arsenaux nucléaires considérables accumulés depuis 40 ans par les grandes puissances?

A y regarder de plus près, la situation se présente différemment. C'est ainsi que le quotidien zurichois *Neue Zürcher Zeitung*, généralement

bien informé, a d'emblée mis en évidence la ressemblance des thèses sur le désarmement défendues par l'URSS et le Conseil mondial de la paix — qui est d'obédience communiste — d'une part et l'association récompensée d'autre part, cette dernière ayant par exemple pris fait et cause pour la proposition soviétique d'un moratoire sur les essais nucléaires. C'est néanmoins au dissident soviétique Leonid Plioutch, exilé en France, que nous devons le véritable pavé dans la marre. Dans une interview accordée le 24 octobre 1985 à la station radiophonique RTL et reprise par l'AFP, il a dénoncé la collusion entre la propagande soviétique et l'action de l'IPPNW qui est coprésidée par le cardiologue russe Evgeuni Chazov, par ailleurs médecin de confiance des plus hauts dignitaires du Kremlin et membre du comité central du PC soviétique. En compagnie d'un autre membre actif de l'IPPNW, le psychiatre Marat Vartanian, le Dr Chazov est notamment chargé de la politique d'internement psychiatrique en URSS.

Quiconque prend la peine d'analyser le programme d'action de l'association lauréate constate que, partant d'images de guerres apocalyptiques, celle-ci s'emploie surtout à mettre en évidence l'impossibilité d'apporter

une aide médicale quelconque à la population dans le cas d'un éventuel conflit majeur. Dès lors, beaucoup de ses adhérents déniaient toute efficacité aux mesures de protection civile, tout en déclarant — ce qui est parfaitement contradictoire — que la mise en place d'une protection de la population constituerait un défi au surarmement, incitant un adversaire potentiel à engager des armes de destruction massive. C'est du moins la thèse défendue publiquement par l'un des porte-parole influents des PSR suisses qui n'hésite pas à soutenir les agissements du groupement bernois des réfractaires de la protection civile «Zivilschutz-Nichtsnutz»¹. Dans ce contexte, il est aussi intéressant de porter à la connaissance des lecteurs de la RMS la réponse que le Conseil fédéral a donnée le 21 novembre 1984 à une interpellation par laquelle le conseiller national tessinois Carobbio s'est enquis sur la suite que le gouvernement entendait donner à l'étude réalisée par le physicien A.-M. Din et le pharmacologue J. Diezi, président des PSR suisses²:

«Le Conseil fédéral est convaincu qu'en raison du développement que l'on enregistre dans le domaine des armes nucléaires une protection civile bien structurée revêt plus que jamais une importance déterminante.

Les questions posées appellent les remarques suivantes:

– Le Conseil fédéral a connaissance de l'étude du physicien danois A.-M. Din et du pharmacologue suisse

J. Diezi, publiée sous les auspices de la section suisse des «Physicians for Social Responsibility» (PSR). Elle se fonde sur des scénarios d'un conflit nucléaire général qui équivaldrait en quelque sorte à un suicide collectif. Il s'ensuit que le rapport en question ne constitue pas une base de discussion raisonnable. L'évaluation des pertes humaines est sujette à caution dès lors que les auteurs du rapport partent de l'hypothèse d'une population initialement non protégée, ce qui est contraire au principe de l'occupation préventive des abris ordonnée par les autorités en cas de danger accru.

Si l'on tient compte de la tendance actuelle à la miniaturisation des armes nucléaires, liée à l'amélioration constante de leur précision au but, ainsi qu'aux objectifs choisis par les deux auteurs, il apparaît que les hypothèses retenues par les auteurs de cette étude sont contestables.

– La thèse principale selon laquelle «même dans le cas d'une guerre nucléaire se déroulant exclusivement à l'extérieur des frontières nationales, les conséquences, dans notre pays, pourraient facilement être si considérables que toutes les mesures de protection civile envisageables seraient dépassées» n'est pas pertinente.

¹ Voir POCH-Zeitung du 23 janvier 1985 relatant les propos de M. W. Lauterburg lors d'une réunion publique organisée le 16 janvier 1985 à Berne.

² «Les effets, en Suisse, d'un conflit nucléaire», Institut de Physique Théorique et Institut de Pharmacologie de l'Université de Lausanne, 1984.

En effet, nos abris offrent un facteur de protection très élevé, ce qui est d'une importance décisive en cas de retombées radioactives.

– Le Conseil fédéral se réfère à l'analyse détaillée à laquelle il a procédé dans son rapport intermédiaire du 31 janvier 1983 sur l'état de préparation de la protection civile, rapport qui a suscité un large débat au sein des Chambres fédérales et dans l'opinion publique. Il se réserve la possibilité d'orienter le public en temps utile sur d'éventuels aspects nouveaux de la menace et sur les mesures de protection à prendre.»

Sans doute serait-il faux de conclure que l'IPPNW est une association totalement noyautée par le communisme international³. Il n'en reste pas moins que sa crédibilité sera mise en cause aussi longtemps:

– qu'elle comprendra dans ses organes directeurs des personnalités inféodées aux régimes totalitaires qui, par la nature des choses, ne peuvent que se faire les porte-parole de la propagande officielle;

– qu'elle s'emploiera à faire accroire la thèse selon laquelle la formation de l'opinion politique intervient de la même manière de part et d'autre du rideau de fer;

– qu'elle associera les mesures de protection de la population à une démarche susceptible d'encourager la guerre;

– qu'elle affirmera péremptoirement qu'un éventuel nouveau conflit majeur ne peut qu'aboutir à l'holocauste nucléaire, rendant vain et même dangereux tout effort de défense;

– qu'une partie de ses membres dirigeants n'hésitera pas à faire fi des institutions démocratiques des pays occidentaux.

H. H.

³ Relevons à cet égard les propos tenus par Herbert Vetter, professeur de médecine interne et de médecine nucléaire à l'Université de Vienne, par ailleurs membre du comité de la section autrichienne de l'IPPNW dans la revue *Protection civile* N° 6/84: «On peut fort bien se protéger contre les effets de retombées radioactives; il est difficile de comprendre pourquoi de nombreux membres éminents du mouvement autrichien de la paix s'engagent contre la réalisation de la protection civile.»